



COMMUNIQUÉ N° 038/24/C/DG/SGAMP/CEN/YDE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°003/AONO/CENAME/CIPM/2024 DU 23 JANVIER 2024, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE  
MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES  
PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE)

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage,

Communiqué :

Par Décision d'attribution n° 037/24/D/DG/SGAMP/CEN/YDE du 22 MARS 2024,  
la Compagnie **ZENITHE INSURANCE S.A, BP 1540 DOUALA** est déclarée attributaire  
de l'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/CENAME/CIPM/2024 du 23 janvier 2024,  
relatif à la couverture en assurance multirisques des magasins et bureaux tous risques  
informatiques et stocks des produits pharmaceutiques de la CENAME (lot unique), comme  
suit :

Lot unique « **couverture en assurance de la flotte automobile de la CENAME** », pour  
un montant total Toutes Taxes Comprises (TTC) de **82 449 666 (quatre-vingt-deux**  
**millions quatre cent quarante-neuf mille six cent soixante-six) Francs CFA.**

La durée d'exécution des prestations est de **trente-six (36) mois** à compter de la  
date de notification de l'Ordre de Service d'exécution du marché.

Le Directeur Général de ladite compagnie ou son représentant dûment désigné, est  
invité à se présenter à la Direction Générale de la CENAME, pour l'établissement du projet  
de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer  
leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, à l'exception des  
exemplaires destinés à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait  
lieu à réclamation.

Ampliations :

- ARMP-JDM (pour publication) ;
- MINMAP ;
- Affichage ;
- Archives / chronos.

Fait à Yaoundé, le 22 MARS 2024  
**Le Directeur Général,**

